

Introduction

Les révolutions arabes ont remis au cœur des intérêts et de l'analyse le concept de révolution. Certain-e-s leur dénie(n)t d'être vraiment des révolutions, d'autres les comparent au printemps des peuples et à la vague européenne de 1848, ou les situent dans le sillage de la « Grande Révolution ». Cependant, on oublie généralement qu'il y eut en Afrique même, au vingtième siècle, des révolutions qui participent d'une manière ou d'une autre à la vague mondiale de révoltes de ce que l'on a pu appeler, en une référence assez franco-centrée, les « années 68 ». Révolutions qui parfois, dans leurs causes comme dans l'alliance des acteurs, peuvent ressembler aux révoltes de 2011. Le phénomène révolutionnaire n'est pas étranger au continent africain, quelle que soit l'hétérogénéité des formes prises par les mouvements populaires et interclassistes qui ont pu, parfois, faire tomber des régimes, et faire advenir un ordre plus ou moins nouveau. Ce sont de révolutions intervenues en Afrique sub-saharienne francophone dans les années 1960 dont il va être question dans ce livre.

La guerre d'Algérie et son cortège d'horreurs a, dans l'opinion, comme dans les mémoires, occulté quelque peu, ou tout au moins fait de l'ombre, à cet autre phénomène majeur que sont les indépendances de 1960. Le 50^e anniversaire de ces indépendances a d'ailleurs donné lieu à l'étonnante parade des armées africaines sur les Champs-Élysées, quand les forces françaises toujours en place défilaient dans certains pays africains, commémoration, avouons-le, bien néo-coloniale. En 1960, et à des dates qui s'échelonnent entre le 1^{er} janvier¹ – indépendance du Cameroun – et le 28 novembre 1960 – indépendance de la Mauritanie –, 14 pays d'Afrique francophone acquièrent leur indépendance. Il faut y rajouter le 1^{er} octobre 1958, date de l'indépendance de la Guinée. Seul en ce cas, le pays de Sékou Touré a massivement voté non au référendum de septembre 1958, c'est-à-dire au projet de communauté franco-africaine proposé par la constitution de la V^e République². Les autres pays, en votant oui, ont accepté

1. Le Cameroun était sous mandat de l'ONU, la tutelle en était assurée par la France (partie francophone) et la Grande-Bretagne (partie anglophone).
2. Sur le non de la Guinée voir : GOERG O., PAUTHIER C., DIALLO A., *Le non de la Guinée, 1958 : entre mythe, relecture historique et résonances contemporaines*, Paris, L'Harmattan, 2010.

la Communauté avec la France. La première, la Fédération du Mali, qui regroupe éphémèrement Sénégal et Mali (Soudan français), demande, deux ans plus tard, l'indépendance, précédant les autres pays dans la démarche. Malgré les réticences de certains – l'Assemblée nationale du Gabon par exemple, sous l'emprise de Léon M'Ba, a demandé la départementalisation, ce qui lui fut refusé – les indépendances sont un fait acquis à la fin de l'année. Mais ce sont des indépendances un peu particulières qui conservent, *via* des accords de coopération négociés avant et ratifiés après l'indépendance des liens forts et privilégiés avec l'ancienne métropole. Ce que l'on a appelé la Françafrique est parfaitement codifié par un ensemble de traités qui prolonge, d'une certaine manière, une communauté franco-africaine morte née.

Ces liens, comme d'ailleurs les hommes politiques qui les ont négociés et qui, pour la majorité d'entre eux, avaient appartenu à l'appareil politique français, ministres ou simplement députés, seront très tôt remis en question. L'Afrique des années soixante va être secouée par une vague de révoltes ou coups d'État – les deux pouvant aller de pair –, qui renverseront parfois des pouvoirs issus des urnes. La place occupée par les armées au cœur de ces dispositifs subversifs a jusqu'à nos jours occulté la dimension véritablement révolutionnaire de ces mouvements. Commençons par un panorama rapide et peu analytique avant d'aller plus loin : Guinée 1961, c'est une révolte des syndicalistes, puis des élèves que le régime de Sékou Touré va durement mater en arguant d'un prétendu « complot des enseignants ». Dahomey 1963, Hubert Maga est renversé à la suite d'émeutes urbaines spontanées dont le relais est pris par une opposition syndicale qui a appelé à la grève générale³. Congo-Brazzaville 1963, c'est la chute de l'abbé Fulbert Youlou, renversé par une émeute urbaine menée là aussi par une coalition syndicale⁴. Gabon 1964 : Léon M'Ba est chassé par des militaires qui encouragent la formation d'un gouvernement provisoire entièrement composé de civils⁵. Haute-Volta 1966 : c'est un cartel syndical soutenu par les travailleurs, les enseignants et lycéens qui chasse Maurice Yameogo. Le pouvoir est alors confié au commandant Lamizana⁶. Sénégal 1968 : une grève étudiante et lycéenne est rejointe par les syndicats qui appellent à la grève générale. Les arrestations entraînent une émeute urbaine⁷. Madagascar 1972 : une grève étudiante et lycéenne soutenue par les travailleurs fait chuter le gouvernement du président Tsiranana.

3. Voir TERRAY E., « Les révolutions congolaise et dahoméenne de 1963 : essai d'interprétation », *Revue française de science politique*, n° 5, 1964, p. 917-942.

4. Voir *infra* p. 26-28 et première partie.

5. BITEGHE N., *Échec aux militaires au Gabon en 1964*, Paris, Chaka, 1990 ; BAT J.-P., *La décolonisation de l'AEF selon Foccart : entre stratégies politiques et tactiques sécuritaires (1956-1969)*, Thèse d'histoire, université Paris 1, 2011, 4 vol., 1 218 p.

6. GUIRMA F., *Comment prendre le pouvoir ? Le cas de Maurice Yameogo*, Paris, Chaka, 1991.

7. Voir *infra* p. 28-29 et première partie.

La foule demande à l'armée de prendre le pouvoir⁸. Cette liste est loin d'être exhaustive. On aurait pu y ajouter une série de « complots », ou prétendus tels, déjoués, ou une insurrection armée de type guérilla comme au Niger en 1964, quand le parti d'opposition Sawaba tente de prendre le pouvoir⁹. Y ajouter aussi des mouvements d'élèves et étudiants que la répression a étouffés dans l'œuf comme en Côte d'Ivoire ou noyés dans le sang comme au Congo-Kinshasa¹⁰. Ou des « révolutions » provoquées par les pouvoirs eux-mêmes sur le mode de la révolution culturelle chinoise. La Guinée connut sa « révolution culturelle » et le Mali de Modibo Keita sa « révolution active ». L'Afrique sub-saharienne francophone est alors loin d'être calme. Ce qu'il faut néanmoins souligner, c'est le caractère composite de ces mouvements où salariés, petit peuple urbain, jeunes chômeurs déscolarisés, lycéens et étudiants, et militaires, jouent un rôle. La prise du pouvoir par l'armée, comme c'est le cas par exemple à Madagascar, ne signifie pas forcément coup d'État au sens classique du terme – nous retrouvons là d'une certaine façon ce qui se passe en 2013 en Égypte – comme un coup d'État militaire ne signifie pas obligatoirement prise du pouvoir par les militaires. Autrement dit, plus simplement, les bénéficiaires d'une révolution ne sont pas toujours ceux qui l'ont initiée. D'autre part, dans l'Afrique des années 1960, on trouve des formes hybrides qui conjuguent interventions de l'armée, émeutes populaires, révoltes étudiantes et syndicales, tous ces éléments pouvant être présents à la fois ou seulement certains d'entre eux. Dans ces conditions, on peut légitimement se poser les questions suivantes : à quel moment un mouvement social devient-il une révolution, c'est-à-dire, à quel moment devient-il politique ? Et si une révolution a comme condition *sine qua non* le renversement du pouvoir en place, qu'est-ce qu'une révolution ratée ? Les mots sont lourds de sens, le terme révolution étant connoté, du moins en France, d'une charge positive indéniable alors que par exemple, émeutes, rébellions ou coups d'État voire révoltes sont chargés très négativement. On l'a vu aussi avec les révolutions arabes, une tendance très franco-centrée – ou européen-centrée – tend à dénier le droit d'être nommée révolution à tout ce qui ne ressemblerait pas peu ou prou à la révolution de 1789, ou à celle de 1917, érigeant ce qu'on appelle aussi parfois les « Grandes Révolutions » en archétype absolu.

Charles Tilly a élaboré un modèle¹¹ qui, même si on ne l'adopte pas intégralement, peut du moins servir à préciser certaines choses. Pour lui, l'idéal-type de la révolution répondrait à sept conditions : une mobilisation

8. Voir *infra* p. 29-30 et première partie.

9. WALRAVEN VAN K., *The Yearning for relief: a history of the Sawaba movement in Niger*, Leiden/Boston, Brill, 2013.

10. MONAVILLE P., « The Destruction of the University: Violence, Political Imagination, and the Student Movement in Congo-Zaire, 1969-1971 », CHRISTIANSEN S., SCARLETT Z. (ed.), *The Third world in the Global 60s*, Berghahn Books, 2013, p. 159-170.

11. TILLY C., *From Mobilization to Revolution*, Reading Mas., Addison-Wesley, 1978, p. 217.

d'opposants au pouvoir en place prétendant à un contrôle inacceptable pour celui-ci de l'appareil d'État; une adhésion croissante de la population aux revendications de cette opposition ainsi qu'une extension de cette dernière; des efforts infructueux de la part du gouvernement pour venir à bout de cette coalition d'opposants, que ce soit par la répression ou la négociation; la prise de contrôle par l'opposition d'une partie de l'appareil d'État (subdivision régionale, etc.); la lutte de cette opposition pour accroître ou maintenir le contrôle exercé; la reconstruction d'un appareil d'État unique soit par la victoire de la coalition adverse, soit par sa défaite soit encore par une solution de compromis entre les opposants et certains membres de l'ancien pouvoir et la dissolution de la coalition d'opposants; l'exercice revenu d'un pouvoir de type routinier sur la population.

Ce schéma, aussi utile soit-il, reste néanmoins très proche d'une vision que l'on pourrait qualifier de bolchévique. Il nous semble utile d'introduire quelques autres critères, ou quelques nuances, qui pourraient intervenir dans la qualification de révolution attribuée à un mouvement politique et/ou social. La dimension interclassiste de l'évènement qui, par définition, fait table rase des aspects corporatistes, voire lui donne un caractère d'universalité au-delà des intérêts particuliers, doit être prise en compte, c'est-à-dire qu'il nous semble important d'introduire une notion qualitative et non plus seulement quantitative à propos de la coalition d'opposants dont parle Charles Tilly. D'autre part, la volonté de renverser les pouvoirs en place n'est pas toujours présente au début du mouvement. Elle se forge dans la lutte en fonction de la réaction du pouvoir face aux revendications formulées. Timothy Tackett¹² a bien montré comment se mettait en place un processus révolutionnaire, comment se radicalisaient des éléments au prime abord modérés. Plus la réaction des pouvoirs est disproportionnée par rapport au mouvement revendicatif, plus celui-ci a de chances de se radicaliser, et d'en venir à la contestation absolue de ces mêmes pouvoirs. Un autre cas de figure est celui où le pouvoir « fait le mort », misant sur le pourrissement mais où cela ne fait qu'exacerber la colère. Mais, et c'est là que nous différons du modèle de Charles Tilly, le déni de la légitimité du pouvoir ne va pas obligatoirement avec une volonté de contrôle de l'appareil d'État. On souhaite la chute du gouvernement en place mais on n'a pas de solution alternative. Il y a simplement rejet et si l'on parvient à renverser le pouvoir, on va se trouver devant un vide qui sera comblé par des forces qui ne seront pas toujours celles qui ont provoqué la chute, ou provoquera de longues périodes d'instabilité. C'est là un élément capital pour comprendre ce que nous appellerons les révolutions africaines des années 1960, et aussi, croyons-nous, les révolutions du XXI^e siècle, à commencer par les révolutions tunisienne et égyptienne, voire des mouvements comme ceux des

12. TACKETT T., *Par la volonté du peuple : comment les députés de 1789 sont devenus révolutionnaires*, Paris, Albin Michel, 1997.

indignés, subversifs, parfois radicalement, sans visée d'hégémonie politique. En d'autres termes, « Dégage » ne signifie pas forcément « Nous voulons le pouvoir ». Par ailleurs, Charles Tilly a aussi mis l'accent sur l'importance du contrôle des forces de coercition (armée, police, etc.) par le pouvoir ou par l'opposition. Les révolutions arabes nous montrent à quel point l'attitude de la police et surtout de l'armée est centrale. Il n'y a pas eu à proprement parler, en Tunisie ou en Égypte, de prise de contrôle des forces de coercition mais il y a eu neutralité bienveillante de l'armée. En Syrie, la donne a été fondamentalement différente du fait de la fidélité absolue des militaires au régime. Ce qui aurait pu être une révolution est devenu guerre civile. Et nous verrons également cette adhésion ou désaffection de l'armée changer radicalement la situation dans le cas des révolutions africaines des années 1960. Enfin, Charles Tilly ne prend absolument pas en compte un aspect qui nous semble pourtant capital. Sa grille de lecture du phénomène révolutionnaire fait l'impasse sur la perception que peuvent en avoir les acteurs eux-mêmes, comme sur ce qu'en retient la mémoire collective. Quand un mouvement social est qualifié de « révolution » par les protagonistes ou par leurs descendants, il nous semble que cela doit être pris en compte et n'est pas neutre. En d'autres termes, acceptons que la perception que l'on a d'un phénomène puisse servir à le nommer.

Nous lisons donc les mouvements politiques et sociaux de l'Afrique francophone des années 1960 au prisme de l'historiographie révolutionnaire mais nous les lisons, chronologie oblige, au prisme de l'historiographie des années 68. Il ne peut être question non plus d'ignorer un contexte international qui est celui d'une révolte mondiale de la jeunesse, une révolte qui secoue la planète, des campus américains à Prague en passant par Paris. L'historiographie de Mai s'est orientée vers une analyse des mouvements sociaux des « années 68 »¹³ « from a global perspective »¹⁴, qui accorde toute sa place aux circulations et transferts, politiques, culturels et plus généralement conceptuels, et se veut attentive au rôle des « passeurs, colporteurs, traducteurs »¹⁵. Au-delà des monographies nationales, cette tendance avait été amorcée dès la fin des années 90¹⁶ jusqu'à devenir dominante avec le

13. La terminologie « années 68 » qui aurait été employée pour la première fois par Bernard Lacroix (« Les jeunes et l'utopie : transformations sociales et représentations collectives dans la France des années 68 », *Mélanges offerts au Professeur Jacques Ellul*, Paris, PUF, 1983, p. 719-742) est essentiellement utilisée en France, même si on la trouve sous une plume anglo-saxonne : HORN G.-R., *The spirit of 68 : rebellion in Western Europe and North-America*, Oxford University Press, 2007. Nous l'emploierons ici pour la commodité de l'exposé, tout en espérant que cela n'induisse pas une vision trop franco-centriste.

14. EBBINGHAUS A., HENNINGER, van der LINDEN M. (dir.), *1968 : a view of the protest movements 40 years after, from a global perspective*, Akademische verlagsanstalt, 2009 (ITH Conferenz, 44).

15. LOYER E., « Mai 68 dans le monde : internationales, transnationalisme et jeux d'échelle », DRAMÉ P. et LAMARRE J. (dir.), *1968 : des sociétés en crise : une perspective globale/Societies in crisis : a global perspective*, Presses de l'université de Laval, 2009, p. 7-17.

16. On peut citer par exemple : DREYFUS-ARMAND G., FRANK R., LÉVY M.-F. et alii (dir.), *1968 : le temps*

quarantième anniversaire du mouvement¹⁷. Mais cette « *Global perspective* » reste encore bien souvent centrée sur l'Europe et l'Amérique du Nord, ou l'Amérique latine, à l'exclusion quasi-totale de l'Afrique. Deux articles récents ont revisité le Mai sénégalais¹⁸, mais sans tenir tout à fait la promesse du transnational. Les historiens ne se sont point encore préoccupés d'inscrire les mouvements africains des années 68 dans une perspective globale. Or, comme nous le verrons, les contextes nationaux et internationaux sont étroitement mêlés.

Notre recherche est d'ailleurs partie du constat de ce vide de l'historiographie africaine contemporaine de « Mai » alors même qu'il y avait eu un Mai sénégalais contemporain du Mai français, qui lui ressemblait par bien des côtés. Le désir d'aller au-delà du livre d'Abdoulaye Bathily¹⁹, historien mais aussi acteur de l'évènement, a conduit à plonger dans les archives tant françaises que sénégalaises. Mais la comparaison avec le Mai français laissait de côté la dimension spécifiquement africaine de l'évènement. Pour pallier cette lacune, on a cherché à comparer avec d'autres révolutions africaines et on s'est penché sur le cas des Trois Glorieuses du Congo-Brazzaville et sur celui du Mai malgache de 1972. Le nom donné à ces évènements, très référentiel, a d'abord guidé ce choix. Les Congolais ont appelé, sans que l'on sache exactement quand et qui, la révolution brazzavilloise des 13, 14 et 15 août 1963, Les Trois Glorieuses, ce qui fait évidemment référence aux Trois Glorieuses de juillet 1830, mais *via* les Trois Glorieuses des 26, 27 et 28 août 1940, qui marquèrent le basculement de l'Afrique équatoriale française (AEF) dans le camp de la France libre. Cette convocation de la mémoire de la résistance se retrouve également dans la dénomination qui sera donnée par les révolutionnaires à leur Conseil national de la Révolution, le CNR, dont les initiales renvoient aussi à la résistance. Et celle de la révolution se retrouve dans l'instauration par la jeunesse de comités de vigilance, dénommés aussi comités de salut public, et par la nomination par le gouvernement congolais, début 1965, de « représentants en mission ». Les Congolais ont, avec les mots, accompli déjà une sorte de révolution sémantique. Ils en appellent à la France révolutionnaire et résistante, celle des valeurs de la révolution et de la France libre contre une

de la contestation, Complexe, 2000. On y reconnaissait le caractère international de « 68 » mais en lui conférant une spécificité occidentale.

17. Citons dans cette perspective : FAURE J., ROLLAND D., *1968 hors de France : histoire et constructions historiographiques*, Paris, L'Harmattan, 2009 ; LOYER E. et SIRINELLI J.-F. (coord.), *Mai 68 dans le monde. Le jeu d'échelles, Histoire@politique*, n° 6, septembre-décembre 2008 ; ARTIÈRES P., ZANCARINI-FOURNEL M., *68 : une histoire collective, 1962-1981*, Paris, La Découverte, 2008 ; DRAMÉ P., LAMARRE J., *1968 : des sociétés en crise, op. cit.* Pour une bibliographie des parutions du 40^e anniversaire, voir le site 1968-2008 : retour aux sources : bibliographie <http://www.mai-68.fr/bibli/index.php>. (consulté pour la dernière fois le 6 novembre 2013).
18. DRAMÉ P., *Le Palais, la rue et l'université en Mai 68 au Sénégal, 1968 : Sociétés en crise : une perspective globale, op. cit.*, p. 81-100 et MESLI S., *La grève de Mai-juin 1968 à l'université de Dakar, ibid.*, p. 101-119.
19. BATHILY A., *Mai 68 à Dakar ou la révolte universitaire et la démocratie*, Paris, Chaka, 1992, 191 p.

autre France, toujours présente, malgré l'indépendance, en la personne de ses colons, chefs d'entreprise, conseillers techniques et militaires. Les chars français sont alors à Brazzaville, mais n'interviendront pas pour sauver cet ami de la France par ailleurs peu estimé des de Gaulle, cet abbé très excentrique que fut Youlou, ce qui assurera le triomphe des manifestants. Mais la France révolutionnaire et résistante n'est présente que dans le nom de la révolution car c'est un autre langage que parleront ceux qui accèdent alors au pouvoir, non plus celui des droits de l'homme qu'a mis à mal la contradiction coloniale mais celui du socialisme, qu'il soit bantou ou scientifique. Nous y reviendrons.

Même pouvoir des mots également avec les Mai dakarois et malgache. Ce n'est pas seulement que les mouvements aient eu lieu en mai – puisqu'ils commencent d'ailleurs plus tôt et finissent plus tard, en admettant que l'on puisse vraiment déterminer un début et une fin – mais la mémoire les a retenus comme : le Mai dakarois, le Mai malgache, ce qui renvoie bien sûr à un Mai tout proche, le Mai français. L'article défini situe les révoltes dakaroise et malgache dans une chaîne dont ils sont un des maillons et que caractérise un mois, celui de la plus grande intensité du mouvement. L'exemple tout proche du Mai français – Dakar n'est-elle pas appelé le quartier latin de l'Afrique? – a sûrement joué un rôle. Mais plutôt que penser en termes de modèles ou en termes d'influence, il faut plutôt penser là en termes de communs dénominateurs et d'adaptations nationales d'une grammaire mondiale, structure d'une langue que l'on parle tant à Paris qu'à Los Angeles ou à Abidjan et Dakar, en divers dialectes.

Que les événements malgaches et congolais soient restés comme des « révolutions » dans la mémoire collective a donc guidé notre choix de recherche. Mais ce sont aussi des événements qui ont abouti à un changement de régime et ont initié une ère nouvelle, pour le meilleur ou pour le pire. Ils ont aussi pris, tant par leur durée que par l'importance des forces contestatrices, une ampleur que n'ont pas eue les événements du Dahomey, de Haute-Volta ou ceux, très particuliers, du Niger. D'une certaine façon, on pourrait dire que ces révolutions sont archétypales. Elles réunissent tous les éléments que d'autres révoltes des mêmes années comportent partiellement, et sont en ce sens exemplaires. D'autre part, il était intéressant de les comparer avec le Mai sénégalais dans la mesure où celui-ci, bien que doté des mêmes caractéristiques, et ayant gagné certains acquis sous forme de réformes, n'avait pas abouti à un changement de régime, mais seulement ouvert la porte à des évolutions politiques qui adviendraient quelques années plus tard. Intervenait là, au-delà des dimensions globales ou continentales, des facteurs plus spécifiquement nationaux, qu'il valait la peine de scruter.

Nous accorderons donc une attention particulière à ces trois révoltes/révolutions, sans nous interdire quelques excursions vers d'autres révoltes

africaines contemporaines. Après en avoir indiqué la chronologie, nous essaierons d'en proposer une lecture comparatiste. En d'autres termes, nous essaierons de dégager ce qu'il y a de commun aux trois événements. Les comparaisons ont justement ceci d'intéressant qu'elles aident, en pensant le même et l'autre, à découvrir ce qui est irréductible et singulier. Et aussi, pour répondre comme Marcel Detienne à la question : « Pourquoi comparer ? », « parce que j'ai choisi le camp de ceux qui préfèrent une histoire ouverte à l'ensemble des sociétés humaines dans le temps et dans l'espace. Plutôt que le clapier d'une histoire cantonale ou le pré carré d'une histoire nationale »²⁰. Pour Marcel Detienne, il s'agit de « Comparer l'incomparable », alors que dans le cas présent, nous nous trouvons devant des phénomènes fort comparables, ne serait-ce que parce qu'ils interviennent dans des pays qui ont à porter, en un ingrat fardeau, l'héritage d'une même domination coloniale, ayant fortement imprimé sa marque aux institutions, qui en sont directement héritières. Certes cette domination ne s'est pas exercée unanimement sur l'ensemble de l'empire, et les trois pays appartenaient à des ensembles administrativement distincts : Afrique Occidentale Française (AOF), Afrique Équatoriale Française (AEF), Madagascar. Certes ils ont des cultures, des religions et des structures sociales diverses, mais les processus institutionnels d'accès à l'indépendance y ont été identiques. Enfin, comparer permet parfois une lecture plus critique, un élément parfois insoupçonné dans un événement apparaissant plus clairement à la lumière de ce qui est arrivé ailleurs. Prendre l'exemple de ces trois révoltes/révolutions dont le terrain est l'Afrique des années 1960, est aussi une manière de décentrer le regard sur les mouvements sociaux de ces années-là, voire de relire des mouvements que l'on pourrait qualifier pour simplifier « d'occidentaux », tel Mai 1968, à la lumière des événements africains contemporains.

Il s'agira donc, dans l'ordre chronologique, de la révolution dite des Trois Glorieuses au Congo Brazzaville en août 1963, de Mai 1968 à Dakar et de Mai 1972 à Madagascar. Dans le cas des Trois Glorieuses et du Mai malgache, les grèves initiales enclenchent ce qui va devenir un processus révolutionnaire, qui aboutit à la chute des pouvoirs en place, l'abbé Youlou pour les Trois Glorieuses, le président Tsiranana et la 1^{ère} République pour le Mai malgache. Et consacre l'avènement de régimes radicalement différents : un pouvoir militaire à Madagascar qui sera comme une transition avant l'expérience du colonel Ratsimandrava visant à instaurer une démocratie paysanne fondée sur le Fokolonola²¹, la communauté villageoise, puis l'instauration par Didier Ratsiraka d'une démocratie à la nord-coréenne ; et,

20. DETIENNE M., *Comparer l'incomparable : oser expérimenter et construire*, Paris, Seuil, coll. « Points », 2009, p. 60.

21. Voir à ce sujet : RAISON-JOURDE F. et ROY G., *Paysans, intellectuels et populisme à Madagascar. De Monja Joana à Ratsimandrava (1960-1975)*, Paris, Karthala, 2010.

dans le cas du Congo, la prise de pouvoir d'un régime se déclarant marxiste-léniniste et prônant le socialisme scientifique. Le Mai dakarois, par contre, et bien qu'il présente des caractéristiques tout à fait semblables sur le plan sociologique, et ait des effets en profondeur sur la vie politique sénégalaise, ne provoque pas la chute du président Senghor, dont le pouvoir vacille mais qui tient bon, avec le soutien d'ailleurs indéfectible de l'ancienne puissance coloniale. S'il n'y a pas eu révolution, il y a sans doute eu dans ce dernier cas un processus révolutionnaire avorté. Toujours est-il que, révoltes ou révolutions, révolution ratée – si ce concept a un sens – ou réussies – si ce concept a également un sens –, mouvements politiques et sociaux en tout cas, on peut lire ces événements avec une même grille de lecture. Ce sont des réactions au néo-colonialisme et à l'impérialisme fondées sur le sentiment que l'indépendance n'est que nominale et non réelle ; ce sont aussi des résistances au parti unique – ou presque unique dans le cas de Madagascar – et donc le fait d'un manque d'espaces autorisés d'expression politique. Ils sont également le théâtre de l'émergence d'une nouvelle génération dans le champ des luttes politiques et sociales ; et ils sont des maillons dans un mouvement social mondial. En ont conscience les témoins français de la révolution malgache, qui y voient « Mai 68 précédant Mai 58 ». En ont bien conscience les étudiants malgaches qui chantent :

« Vous êtes reconnaissables, vous les flics du monde entier. Les mêmes imperméables, la même mentalité. Mais nous sommes de Tana, de Dakar et d'Abidjan et de Paris à Montpellier, à vous crier À bas l'État policier ! »

Après avoir, dans une première partie, proposé une analyse des trois révoltes congolaise, sénégalaise et malgache, nous nous attacherons à en comprendre les « inquiétantes similarités », qui tiennent en particulier à l'existence d'une culture d'opposition commune, de pratiques et de savoirs militants globalisés. Nous nous pencherons sur les réseaux et acteurs de diffusion possible de cette culture, ou, comme l'écrit Michel Dobry, sur ces « toiles de signification, produits pour l'essentiel en dehors de l'intervention consciente et délibérée des acteurs individuels, qui constituent le cadre et l'aliment cognitif incontournable de leurs actions, perceptions et interprétations »²² : réseaux étudiants et réseaux syndicaux, qui débordent largement les seuls exemples congolais, sénégalais et malgache. Nous aborderons ainsi le cas très spécifique de la Guinée, particulièrement intéressant dans la mesure où le pays de Sékou Touré est un pays symbole, le pays du refus dont le mythe reste vivace mais se voit peu à peu écorné, du fait des dérives autocratiques du chef de gouvernement. Ces réseaux sont multiples, se croisent et s'entrecroisent. Nous avons choisi trois exemples qui rendent compte de plusieurs registres de signification, de circulation d'acteurs et de concepts divers, qui mettent aussi en évidence quelques – uns des lieux de

22. DOBRY M., *Sociologie des crises politiques*, 3^e éd. revue, SciencesPo Les Presses, 2009, p. 105.

l'échange. La Fédération des Étudiants d'Afrique noire en France (FEANF) et l'Association des Étudiants d'origine malgache (AEOM) sont des réseaux étudiants qui construisent des ponts entre la France et l'Afrique. Ils sont les vecteurs de diffusion d'idéologies et de cultures politiques prégnantes dans le monde étudiant « occidental », vers l'Afrique. En retour, ils banalisent dans les milieux étudiants européens l'intérêt pour l'Afrique ou plus généralement le Tiers-Monde. Nous leur consacrerons un chapitre. Côté syndical, nous nous intéresserons aux réseaux croyants – dont nous aurons vu le rôle dans la révolution congolaise – formalisés en une Internationale – l'Union panafricaine des Travailleurs croyants (UPTC), branche africaine de l'Internationale chrétienne. Ces réseaux adaptent à l'Afrique un « communautarisme » inspiré du personalisme d'Emmanuel Mounier et des doctrines d'Économie et Humanisme. Enfin, nous aborderons la question de la diffusion du marxisme chez les syndicalistes à travers l'exemple d'une formation syndicale délivrée par la Fédération syndicale mondiale : l'Université ouvrière africaine (UOA) de Guinée. Les exemples choisis l'ont été pour mettre en évidence les différentes échelles de lecture des événements. Au-delà de l'échelle nationale, il faut penser en termes d'échelle continentale, celle des réseaux panafricains, celle d'un panafricanisme de fait, qui ancre dans la réalité ce qui, autrement, ne serait qu'un mythe. Il faut penser en termes de relations France-Afrique, issues directement de l'ordre colonial, mais sans cesse réadaptées, redéfinies, en une évolution nourrie des souffrances ou nostalgies du passé. Cette échelle est celle à laquelle se joue ce que certains ont appelé le « Démontage d'empires²³ ». Enfin, il faut bien sûr penser à l'échelle globale, celle des voyages transcontinentaux et des Internationales. Il sera donc question ici de circulations de concepts, de livres, d'hommes et de femmes, qui tissent la toile d'un même phénomène, produisent une grammaire mondiale de la contestation localement enrichie, traduite ou interprétée, voire réinventée selon des paramètres nationaux. Nous nous attacherons à essayer de comprendre des phénomènes de circulation qui touchent aux superstructures (idéologies etc.) plutôt qu'aux infrastructures qui pourtant pourraient faire l'objet d'analyses serrées dans la mesure où on a affaire dans les trois pays à une même économie post-coloniale, et que les échanges économique-commerciaux sont aussi des circulations : 1963, 1968 ou 1972 éclatent en temps de crises cycliques, comme la crise arachidière au Sénégal, ou conjoncturelles (sécheresse dans le sud de Madagascar). D'autre part, la colonisation, en déstructurant les économies villageoises a provoqué un exode vers les villes qui oblige à inventer de nouveaux modes de vie. Mais cela, bien que mettant en jeu d'autres circulations, ressort à des phénomènes macro que nous laisserons ici de côté. Enfin, loin de nous l'idée d'être déterministe et de parler en termes de causes et conséquences.

23. FREMIGACCI J., LEFEUVRE D. et MICHEL M. (dir.), *Démontage d'empires*, Paris, Riveneuve éditions, coll. « Actes Académiques », 2012.

Les phénomènes de circulation et transferts sont infiniment complexes, et excluent toute interprétation mécaniste. Ils mettent en cause des ramifications multiples, des racines et des interférences que l'on pourrait qualifier de rhizomatiques. Nous ne ferons donc ici, sans présomption, que suggérer des pistes de réflexion qui puissent aider à comprendre les révolutions des années 1960, que présenter quelques lieux, milieux ou réseaux de partage, quelques fragments croisés ou connectés d'une toile réticulaire mondiale, qui puissent aider à comprendre ce qui se joue de commun, et, comme le pose en question un colloque récent²⁴, à comprendre « comment circulent les révolutions ». Cette interrogation a été, là aussi, remise au cœur de l'actualité par les révolutions arabes. En d'autres termes, la globalisation est aussi celle des savoirs et pratiques militantes, elle est aussi celle des mouvements sociaux.

Il nous faut dire aussi un mot des sources utilisées²⁵. Les sources, tout comme cette histoire, sont africaines et françaises. Les liens de la France et de l'Afrique expliquent évidemment la richesse des fonds existant dans l'hexagone : archives des ambassades et consulats de France, archives du ministère des Affaires étrangères, archives Foccart, archives du Service historique de la Défense, Archives nationales et archives des syndicats français. Étant donné l'abondance des matériaux, nous n'avons pas tout consulté, ce qui se justifie d'ailleurs par les nombreuses redondances, d'un fonds à l'autre. D'autre part, les archives Foccart sont consultables sur autorisation, qui ne nous a pas toujours été accordée. Il faut bien sûr prendre en compte que les archives françaises induisent des biais. Il s'agit d'un certain regard, celui des agents de l'ancienne puissance coloniale. Pour rééquilibrer la lecture des événements, il a fallu comparer avec les archives africaines, plus ou moins disponibles selon les cas. À Madagascar, les archives des gouvernements sont parfaitement classées et très riches, au Congo-Brazzaville, elles sont également classées mais plus lacunaires. Enfin, à Dakar, les archives nationales après l'indépendance ne sont pas consultables, faute d'avoir été inventoriées. Les entretiens, ainsi qu'une tournée un peu aléatoire des ministères ont compensé ce qui aurait pu être une lacune. L'Afrique est, aussi, un continent de l'écrit.

24. *D'une révolution à l'autre : histoire des circulations révolutionnaires (XVIII^e-XX^e siècle)*, colloque international, université Paris-Est-Marne-la-Vallée/université Paris Diderot-Paris 7, 12-14 juin 2013.

25. Pour des indications plus précises, voir *infra* p. 175-176.